

Prix de l'Énergie et Valeurs des Patrimoines Les contradictions des Énergies renouvelables intermittentes

La conférence ENERGIES-AGRICULTURES-PATRIMOINES a rassemblé en présentiel à Fère en Tardenois (02220) et en distanciel en France une centaine de citoyens, élus, agriculteurs et associations du patrimoine pour prendre connaissance des réalités énergétiques, économiques, sociales et environnementales de la future transition énergétique de la France et des impacts des différentes solutions dans une approche scientifique et rationnelle.

Une dizaine d'experts français et européens de l'Énergie, de l'Agriculture et des Patrimoines ont présenté les réalités économiques en 2025, leurs travaux et leurs analyses pour un mix énergétique équilibré et respectueux de l'environnement, mais aussi de l'homme dans son droit à vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé, et de l'ensemble des patrimoines culturels, historiques, naturels et mémoriels.

Le prix de l'Énergie

- **Une réalité** Le prix de l'électricité a doublé pour les particuliers et triplé pour les entreprises depuis 15 ans, notamment à cause du développement des énergies renouvelables intermittentes (éolien, solaire) ;
- **Un fait avéré en 2024** : Les Énergies renouvelables variables et non commandables (éolien et solaire) représentent un risque pour la sûreté des réacteurs nucléaires et remettent en cause le modèle économique d'Électricité de France (Jean Casabianca Inspecteur général pour la sûreté des réacteurs nucléaires d'EDF – 15 janvier 2025) ;
- L'agrivoltaïsme est une des énergies les plus chères en coût complet et qui peut détourner des centaines de milliers d'hectares de leurs fonctions alimentaires ;
- L'éolien en mer est de loin l'énergie la plus chère et la plus inutile en raison de son inadaptation aux besoins de consommation (aléas météo et absence de stockage de l'électricité) et des risques qu'il fait porter sur le réseau RTE et les centrales nucléaires d'EDF ;
- Des mix énergétiques, alternatifs à ceux de RTE et du projet de la PPE de la Direction générale Énergie et Climat coûteront moins chers aux Français et contribueront à une réindustrialisation réelle de la France ;
- Les énergies renouvelables variables et non commandables (ENrvnc) représentent un risque existentiel pour le système énergétique français ;
- **La maîtrise du coût de l'électricité est un intérêt public majeur pour la France et l'Europe.**

Énergies et agricultures

- Il existe des solutions justes et équilibrées qui ne nécessitent pas de mobiliser le potentiel des terres agricoles ;
- Les énergies thermiques renouvelables, notamment les biogaz, biocarburants et géothermie de surface représentent un potentiel inexploité à ce jour en France et contribuent à décarboner directement et rapidement les usages les plus carbonés de la chaleur et de la mobilité, et à réindustrialiser réellement les territoires français ;
- Leur estimation dans 40 départements français représente avec la géothermie de surface un potentiel de 600 TWh en 2050 et des centres d'information doivent diffuser ces réalités non abordées par les promoteurs des ENrvnc ;
- Un travail de terrain entre les élus, les agriculteurs et les citoyens est préférable à toute idéologie descendante éloignée des réalités économiques et du terrain.

Énergies et Patrimoines

- Patrimoines : Un lien sacré et éternel entre les territoires et leurs habitants transmis de génération en génération
- Dans toute la France des millions de français et de citoyens de toute la planète ont versé leur sang pour défendre et protéger les valeurs essentielles pour l'humanité, grâce à la synergie des peuples du monde entier ;
- Les Patrimoines c'est le reflet des cultures, de la vie et le cadre quotidien de tous les Français, et d'une histoire partagée par la planète, qui doit être mieux protégé lors de l'évaluation des projets industriels et énergétiques.

Changer de méthode et de cap

L'arrêt des énergies renouvelables et non commandables (Éolien et agrivoltaïsme au sol plein champ) est partagé par 60% des organisations qui se sont prononcés fin 2024 sur le projet de PPE3 et permettrait d'économiser plusieurs centaines de milliards d'Euros de dépenses publiques au cours des prochaines décennies, de protéger nos citoyens, nos territoires, notre économie et nos patrimoines.